

LA POSTPOSITION DU SUJET EN FRANÇAIS : RÉFLEXIONS DIDACTIQUES (ĐẢO CHỦ NGỮ TRONG TIẾNG PHÁP VÀ VẤN ĐỀ GIẢNG DẠY)

PHẠM VĂN QUANG*

Tóm tắt : *Trật tự từ trong câu tiếng Pháp không còn là đề tài mới mẻ. Nó đã được đưa ra bàn luận đặc biệt vào những giai đoạn cuối thế kỷ 17 và đầu thế kỷ 18. Ngày nay lĩnh vực này minh nhiên hay mặc nhiên trở thành một chuyên ngành độc lập của khoa học ngôn ngữ, và không ngừng thu hút sự quan tâm của các nhà triết học, luận lý học và ngữ văn học. Mục đích của bài viết này là cố gắng miêu tả các trường hợp câu đảo chủ ngữ - một trong những hiện tượng nổi bật của trật tự từ trong tiếng Pháp, từ đó giải thích những yếu tố quyết định và ảnh hưởng đến hiện tượng này. Trên cơ sở miêu tả và giải thích, tác giả sẽ chứng minh các chức năng và vai trò của các cấu trúc câu đảo chủ ngữ trong việc dạy và học cú pháp cũng như ngữ pháp văn bản tiếng Pháp.*

Sous la rubrique « français », nous pouvons exploiter tous ses divers aspects: linguistique, pragmatique, stylistique, littérature, etc. L'objectif de cet article est de proposer quelques réflexions didactiques sur la postposition du sujet en français langue étrangère. En effet, dans l'enseignement de la grammaire en général et de la phrase française en particulier, très peu de travaux s'intéressent à ce

phénomène, qui est une partie importante dans l'ensemble de l'ordre des mots dans la phrase. Il est clair que cette question est étudiée très rudimentairement dans les cours de syntaxe ou de grammaire, alors qu'elle est actuellement considérée comme une discipline indépendante au sein des sciences du langage. Dans les pages qui suivent, nous tenterons de montrer le rôle et la fonction de l'ordre des mots et de la postposition du sujet dans l'apprentissage du français au niveau phrastique et textuel. Signalons cependant que nous nous focaliserons en particulier sur le sujet nominal.

1. L'ordre des mots et la notion de phrase française

L'étude de l'ordre des mots nous amène directement à discuter la construction de la phrase. Pour un aperçu historique, nous avons coutume d'observer l'évolution de l'ordre des mots selon les époques, d'où les conceptions différentes de la phrase. A l'époque du logicisme (la période de la deuxième moitié du XVIII^e siècle), l'ordre des mots relève essentiellement du principe de la logique, et non du principe de la linguistique, c'est-à-dire que l'analyse du langage est régie par la position logique. A ce propos, nous sommes satisfaits par les réflexions rencontrées sous la plume de Serrus:

* NCS Trường Đại học Toulouse II- Le Mirail (Pháp)

« Nous appelons logicisme grammatical cette attitude d'école (les formes du discours reproduisent les formes de la pensée) qui consiste à expliquer toujours une forme grammaticale par une forme logique qu'on lui fait correspondre »¹.

Dans cette perspective, la structure de la langue doit être conforme à celle de la pensée et, la phrase française est interprétée comme un jugement dans lequel s'enferment deux termes : l'un appelé *sujet* qui est ce dont on parle, l'autre appelé *attribut* qui est ce qu'on en dit. Ces deux termes liés par la copule *être* sont disposés dans l'ordre le plus clair et le plus naturel: *sujet-prédicat*. Cet ordre est donc la structure fondamentale de logique grammaticale.

Il faut attendre jusqu'au XIXe siècle, lors de la naissance de la grammaire des fonctions, pour prendre en conscience des changements considérable apportés à la problématique de l'ordre des mots. L'apparition des notions principales de complément d'objet et de complément circonstanciel permet d'analyser la phrase française selon les fonctions des éléments, d'où l'ordre canonique Sujet-Verbe-Complément. Cependant, si la problématique de l'ordre des mots est sortie, en quelque sorte, des contraintes de la logique, elle n'a pas évité l'influence de la rhétorique. Celle-ci veut que l'ordre des mots dans le discours doive rester conforme à l'agencement des idées. Le verbe joue alors le rôle capital: il facilite l'intelligence du discours et permet un rapport plus sensible entre les éléments de l'énoncé. L'expression de ces idées se rencontre surtout chez Condillac, le philosophe sensualiste. Celui-ci s'est

opposé à ceux qui prétendent que le français est le seul resté fidèle à l'ordre direct de la pensée et que la construction française est la seule naturelle:

« Nous nous flattons que le français a sur les langues anciennes l'avantage d'arranger les mots dans le discours comme les idées s'arrangent d'elles-mêmes dans l'esprit, parce que nous nous imaginons que l'ordre le plus naturel demande qu'on fasse connaître le sujet dont on parle avant d'indiquer ce qu'on en affirme ; c'est-à-dire que le verbe soit précédé de son nominatif et suivi de son régime. **Cependant nous avons vu que, dans l'origine des langues, la construction la plus naturelle exigeait un ordre tout différent** »². (*Les gras sont à nous*).

Ainsi, la problématique de l'ordre des mots est liée à la fois à la grammaire des fonctions et à la rhétorique. Leur coexistence génère différentes épistémologies et méthodologies dans l'analyse de la construction de la phrase et même du texte. En effet, il est communément admis que la langue française, comme toutes les langues, obéit à des règles générales de syntaxe communes, mais ce qui ne veut pas dire que cette langue n'ait pas d'autres constructions particulières. Dans cette optique le phénomène de postposition du sujet que Condillac appelle « ordre tout différent » fait partie intégrante du domaine de l'ordre des mots.

2. Problèmes didactiques: le cas de la postposition nominale

2.1. Objectifs descriptifs

A la différence de la phrase canonique où la place du sujet nominal se trouve

¹ Charles Serrus, 1933, p. 142.

² Condillac, 1998, p. 222.

souvent avant le verbe, les constructions de postposition se caractérisent par le déplacement du sujet nominal après le verbe. Ce phénomène est fréquent aussi bien dans les principales que dans les subordonnées. Les objectifs descriptifs visent à faire savoir comment se comporte le sujet postposé dans ces types de phrases.

2.1.1. Dans les principales

- La postposition du sujet dans une phrase à verbe initial:

- (1) Vient le tour de Daniel Gluckskien. (*L.M.*³, 17791, 2002, p. 7).

- La postposition du sujet dans une phrase à adverbe initial:

- (2) Puis s'impose le bruit du moteur d'une 2 CV qui, dans son souvenir, « ramassait des enfants ». (*L.M.*, 17742, 2002, p. 37).

- La postposition du sujet dans une phrase à complément prépositionnel initial:

- (3) Au bas du portrait était écrit: *Miss Sarcripant*. (*Proust.*, p. 239).
- (4) A son mépris pour Saint-Loup s'ajoute la même haine que s'il s'était obstiné à vouloir lui inoculer une maladie mortelle. (*Ibid.*, pp. 165-166).

Nous avons vu que la postposition du sujet nominal se produit dans les contextes différents des principales. Voyons que dans le premier groupe de postposition dite absolue ou totale, le sujet s'inverse directement après le verbe. Les constructions de ce type deviennent très rares en français moderne. Elles remontent donc à l'ancien français, d'où un usage archaïque. Dans d'autres cas, la

postposition du sujet est de plus en plus régulière et très impressionnante en français moderne. Là apparaît la compatibilité de position entre l'élément et le sujet.

2.1.2. Dans les subordonnées

Assez fréquente est la postposition du sujet nominal dans différents types de subordonnées: les relatives, circonstancielles, percontatives, et complétives. Cependant, il semble que le phénomène de la postposition s'y avère plus compliqué que dans les principales.

2.1.2.1. La postposition du sujet dans les relatives

- Les types de relatifs: il est connu que le système de relatives françaises est souvent constitué de deux types de relatifs, formes simples: *qui*⁴, *que*, *dont*, *où*, *quoi*, et formes composées constituées d'une préposition suivie de *quel(s)*, *quelle(s)*.

- (5) Malgré l'enjeu social *que* constitue la prise en charge de ces populations, le système de protection des majeurs incapables a longtemps été entaché de multiples carences. (*L.M.*, 17734, 2002, p. 11).
- (6) Un jour viendra où par l'usure de son cerveau, il n'aura plus devant ces matériaux *dont* se servait son génie, la force de faire l'effort intellectuel qui seul peut produire son œuvre [...]. (*Proust*, p. 242).
- (7) Il était lui-même une âpre falaise normande *où* s'amassaient les grains, *où* tournoyaient les oiseaux. (*Ibid.*, p. 26).

³ Les exemples relevés du journal Le Monde (*L.M.*), et des textes littéraires de Marcel Proust et d'autres auteurs

⁴ Le relatif simple *qui* est le sujet de la subordonnée, il n'a donc pas d'accès d'entrer en concurrence de la postposition.

(8) Cela ne résout en rien les problèmes aigus auxquels doit faire face *son pays* ni ne décourage la presse et l'opposition de poursuivre leur offensive contre un homme [...]. (*L.M.*, 17759, p. 5).

- Les types de relatives: il s'agit de montrer la structure syntaxique de la relative où apparaît la postposition du sujet. Une relative peut se composer de trois constituants fonctionnels: Relatif-Verbe-Sujet, comme dans l'exemple suivant :

(9) Swann préférât aux nombreuses photographies de l'Odette ne varietur qu'était sa ravissante femme. (*Proust*, p. 252).

Une relative peut être formée de quatre constituants fonctionnels : Relatif-Verbe-Complément d'objet-Sujet⁵/ Relatif-Complément d'objet (clitique)-Verbe-Sujet/ Relatif-Circonstant (plutôt clitique)-Verbe-Sujet/ Relatif-Verbe-Circonstant-Sujet/ Relatif-Verbe-Sujet-Circonstant/ Relatif-Verbe-Attribut-Sujet :

(10) Pour éviter les crises de suffocation que me donnerait le voyage, le médecin m'avait conseillé de prendre au moment du départ un peu trop de bière ou de cognac [...]. (*Proust*, p. 17).

(11) Pour Mô, les notables avaient dû en retirer les vieilles archives qu'y avait déposées l'instituteur. (*Le fils de la Baleine*, p. 130).

(12) Le Ministre du Palais dont en principe relevaient les chambellans était un homme très loyal à la dynastie régnante et en même temps très attaché à la tradition des Landavs. (*Le Boujoum*, p. 382).

(13) Je me souciais de l'opinion que pouvaient avoir de moi toutes ces notabilités momentanées ou locales [...]. (*Proust*, p. 54).

(14) Le chef de file conduisait un cheval, sur lequel était jetée, en guise de selle, une couverture bariolée, pliée en quatre. (*Le Domaine maudit*, p. 246).

(15) [...] on impute cette vacillation périlleuse dans un monde de rêve où s'incruste du réel ténébreux, au démon du bois, au génie oppresseur, égoïste et vengeur qui punit les profanateurs de son bien. (*Le Boujoum*, p. 44).

(16) Elle referma la fenêtre et, dans la chambre, que rendait plus lugubre la pénombre, elle frissonna de peur. (*Le Domaine maudit*, p. 316).

Une relative de postposition peut également être constituée de plus de quatre éléments fonctionnels. Cependant, il est communément admis que les constructions de ce type s'avèrent très rares. La raison va d'elle-même, c'est-à-dire qu'on accepte difficilement leur structure syntaxique très ample dans l'emploi moderne qui suit la tendance de simplification de la structure de la phrase. Nous voulons donc proposer quelques exemples juste pour illustrer l'existence de ces constructions:

(17) C'est ce que j'ai appris par la suite, en écoutant le panégyrique que nous débita un notable barbu de blanc, au cours d'une réunion au mess groupant à la fois militaire et civils pour fêter mon retour. (*Le Boujoum*, p. 127).

⁵ Ce schéma est extrêmement rare en français. Parmi plus de 700 exemples que nous relevés du corpus, il n'existe aucun cas de ce schéma. Un seul exemple dans *Le Boujoum*, mais dans le schéma Relatif-Verbe-Sujet-Complément d'objet indirect : [...] cette anomalie de la perception qu'attribuaient les médecins à l'anémie ou à l'épuisement physique. (*Le Boujoum*, p. 22).

2.1.2.2. La postposition dans les circonstancielles

Les circonstancielles françaises sont en général introduites par une conjonction qui joue le rôle de lien avec la principale. La postposition du sujet se rencontre aussi fréquemment avec les conjonctions temporelles qu'avec les conjonctions finales et causales. Les premières sont représentées par *alors que*, *avant que*, *lorsque*, *pendant que*, *quand*, etc. Les deuxièmes sont les suivantes: *pour que*, *afin que*, et les troisièmes, *parce que*, *puisque*:

(18) Les 52000 spectateurs ont alors fait silence, *avant que* retentisse l'hymne américain, chanté par le Mirmon Tabernacle choir. (L.M., 17743, 2002, p. 25).

(19) Lors de l'entrée, Elizabeth II parle avec son voisin de gauche et, *quand* vient le plat principal, elle se tourne vers le voisin de droite. (L.M., 17740, 2002, p. 14).

(20) *Pour que* soient poursuivis les clients des adolescents qui se prostituent, Lionel Jospin devait annoncer, lors des Etats généraux de la protection de l'enfance [...]. (L.M., 17669, 2001, p. 12).

2.1.2.3. La postposition dans les complétives

Comme dans les types de subordonnées précédents, la postposition du sujet se rencontre aussi dans les complétives. Au niveau syntaxique, celles-ci commencent par le connecteur *que*, fonctionnant dans la principale comme introduisant un complément de verbe, un complément de nom, un complément d'adjectif, un complément de préposition. Dans la construction de la subordonnée, ce connecteur n'a aucune fonction, c'est-à-

dire qu'il ne fait pas partie de la constitution de la subordonnée, mais il ne joue que le rôle de conjonction. Nous revenons plus tard sur cette question. En voici quelques exemples :

(21) Car il sait *que* dans son établissement, aux besognes vulgaires du simple salon de coiffure, s'ajoutent des plaisirs sociaux, voire aristocratiques [...]. (Proust, pp. 66-67).

(22) [...] nous n'étions pas loin, ma grand-mère et moi, de croire *qu'en* notre agréable compagne se trouvent la mesure et le modèle de la vérité en toutes choses. (Ibid., p. 83).

3.1.2.4. La postposition dans les percontatives

Les percontatives dites traditionnellement interrogatives indirectes sont une variation de la forme des phrases interrogatives directes en discours indirect. Malgré cette transposition au niveau formel, la valeur d'« interrogation » ne se perd pas du tout dans les percontatives. Ces dernières couvrent donc toujours deux types d'interrogation : totale et partielle. Puisque l'interrogation peut s'exercer sur toute la subordonnée □ avec conjonction *si* □ ainsi que sur chaque élément fonctionnel de la percontative □ avec les interrogatifs *quel(s)*, *quelle(s)* éventuellement suivis d'un nom, *qui* et *que* précédés du pronom *ce*, *où*, *quand*, *combien*, *comment*, *pourquoi*, etc., la postposition du sujet nominal est tout à fait possible à moins que l'interrogatif ne soit sujet de la percontative⁶ :

⁶ Nous ne trouvons cependant aucun exemple de postposition avec une interrogative introduite par *si*.

- (23) Albertine avait beau savoir **qui** étaient les Ambresac. (Proust, p. 279).
- (24) Demandez à ce francophile **quelle** est la meilleure biographie de son « boss ». (L.M., 17740, 2002, p. 14).
- (25) On aimerait savoir **ce que** voulait signifier *ce manège* quand les fantaisistes, les oisifs ou les stratèges de salon improvisaient les règles du jeu. (Le Boujoum, p.81).
- (26) Ramallah se demande **de quoi** sera fait son avenir. (L.M., 17717, 2002, p. 5).
- (27) On ne savait plus **où** finissait la terre, **où** commençait l'eau. (Proust, p. 294).

Nous venons de décrire d'une façon panoramique le système des mécanismes syntaxiques où apparaît la postposition du sujet nominal. Une telle étude permet en quelque sorte de montrer comment la postposition se réalise dans la phrase ; elle est la première démarche dans l'analyse de la question. En effet, pour savoir dans quels contextes ou dans quelles conditions la postposition est obligatoire, facultative et interdite, nous nous trouvons devant la nécessité de passer à la deuxième démarche, celle de l'explication.

2.2. Objectifs explicatifs

Il s'agit de chercher des explications en s'appuyant soit, sur la réalité linguistique, soit sur le contexte. Dans le premier cas, on est pratiquement convaincu que ce sont les règles grammaticales qui s'imposent, c'est-à-dire que la postposition du sujet obéit à des contraintes de langue. Dans le deuxième cas, la postposition se produit selon l'intention du locuteur/l'auteur, ce qui signifie que les facteurs stylistiques et énonciatifs interviennent comme les raisons principales. Nous allons alors

examiner chaque cas pour mettre en évidence la question.

2.2.1. Les contraintes linguistiques

2.2.1.1. Le paramètre du sujet

La nature morphosyntaxique montre évidemment que le clitique sujet est quasiment exclu de la postposition aussi bien dans les propositions principales que dans les subordonnées. La raison va de soi, parce que, au niveau de référence, les clitics sujet qui sont l'élément anaphorique ne peuvent permettre d'identifier une personne ou une chose, ils recourent donc à un contexte précédent, ce qui explique leur dépendance à un autre élément linguistique ; au niveau sémantique, les clitics sujet sont envisagés souvent dans la phrase comme éléments à sémantique faible, d'où les apports discursifs qui ont besoin d'un support comme le repère de son existence dans la phrase.

En ce qui concerne la nature morphosyntaxique des sujets nominaux, nous constatons que la postposition du sujet accepte aussi bien un sujet nom propre qu'un sujet nom commun. Cependant, il faut signaler que leur structure syntaxique influe fortement sur leur postposition. Un sujet composé d'un seul mot se rencontre moins fréquemment qu'un sujet composé de déterminants. En effet, comme nous l'avons vu dans les exemples cités, la plupart des cas de la postposition sont liés à un sujet de ce type, ou bien à un sujet énumératif. Il s'agit donc de la longueur du sujet qui détermine la postposition. Nous pouvons l'observer notamment quand le sujet est suivi d'une subordonnée, comme dans les exemples suivants:

(28) A côté des voitures, devant le porche où j'attendais, était planté comme arbrisseau d'une espèce rare **un jeune chasseur qui ne frappais pas moins les yeux par l'harmonie singulière de se cheveux colorés, que par son épiderme de plante.** (*Proust*, p. 79).

(29) Ils y conservaient toujours les mêmes chambres, [...], formaient un petit groupe, auquel s'étaient adjoints **un grand avocat et un grand médecin de Paris qui le jour du départ leur disaient : « Ah ! c'est vrai, vous ne prenez pas le même train que nous [...] ».** (*Ibid.*, p. 45).

2.2.1.2. Le paramètre du verbe

Parmi les facteurs déterminant la postposition du sujet, le constituant verbe joue un grand rôle. Il est clair que les verbes intransitifs, pronominaux et les verbes à forme passive sont considérés comme des catégories plus fréquentes que les verbes transitifs. La postposition du sujet est quelquefois possible avec les verbes transitifs indirects. Si l'antéposition du sujet est préférable et même obligatoire avec les verbes transitifs, c'est bien parce qu'ils s'accompagnent d'un complément direct ou d'un complément essentiel qui entretient un lien si étroit avec le verbe qu'aucun élément n'intervient. Une postposition dans de telles constructions entraîne l'agrammaticalité. En voyons l'inacceptabilité dans l'exemple suivant:

(30) a. **Cette situation** excitait la pitié de Françoise et aussi son dédain bienveillant. (*Proust*, p. 64).

b. ** Excitait **cette situation** la pitié de Françoise et aussi son dédain bienveillant.

c. ** Excitait la pitié de Françoise et aussi son dédain bienveillant **cette situation**.

Dans de telles phrases énonciatives, quand le complément direct suit le verbe, le sujet doit forcément être antéposé; par ailleurs, les compléments de ce type ne peuvent pas davantage permuter avec le sujet, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas occuper la place initiale. C'est donc la « servitude grammaticale » qui ordonne cet ordre canonique en français. En revanche, la postposition du sujet est bien acceptée, quand le verbe est transitif indirect, notamment quand le complément indirect est un élément initial de la phrase :

(31) A ce qu'il pouvait affirmer comme témoin digne de foi, s'ajoutait **un épisode dont personne ne pouvait me confirmer l'exactitude.** (*Le Boujour*, p. 393).

(32) D'un bon mariage résultent **les cinq félicités**, d'un mauvais les six malheurs. (*Les contemporains*, p. 238).

Ainsi, dans une certaine mesure, les verbes transitifs directs n'autorisent pas la postposition, et les verbes transitifs indirects la permettent. C'est le cas avec la forme passive et aussi lorsque le complément indirect occupe la place initiale. Pour ce qui est des verbes intransitifs, nous constatons que la postposition du sujet est plus fréquente grâce à leur comportement syntaxique et leur valeur sémantique. Au niveau syntaxique, les verbes intransitifs ne s'accompagnent pas obligatoirement d'un complément, ce qui permet au sujet d'être déplacé plus facilement. Parfois un tel déplacement est nécessaire ou obligatoire. Il s'agit surtout du cas de la postposition absolue:

(33) *Vinrent* les réserves d'oiseaux marins et les premières mesures de protection : le temps, pour *Larus argetatus*, de la naissance. (*L.M.*, 17791, 2002, p. 27).

(34) *Reste le pôle biscuits. (L.M., 17751, 2002, p. 22).*

Au niveau sémantique, il faut remarquer que les verbes sont quasi-homogènes⁷, c'est-à-dire qu'ils possèdent normalement une valeur de localisation comme le repère du sujet et du verbe. En effet, les verbes de localisation présentent une faiblesse sémantique, ils recourent donc souvent à un complément comme support pour valider leur valeur sémantique. Dans ce cas, si le complément est un élément introducteur de l'énoncé, il s'attache fortement au verbe comme l'élément essentiel, ce qui explique le rejet du sujet en fin d'énoncé. Se rencontrent souvent les verbes de localisation, de déplacement, de mouvement, et les verbes indiquant le commencement ou la fin d'un événement, à savoir *apparaître, arriver, être, figurer, paraître, se trouver*, etc. En voici quelques exemples:

(35) A la base d'une solution à un conflit personnel, tribal, régional ou national, *se trouvent* toujours l'offensive, la défensive et les techniques d'acquisition du territoire. (*Le Boujoum*, p. 86).

(36) Au commencement *est* la fumée. A la fin, encore la fumée. (*Ibid.*, p. 269).

(37) Sur la rive nord *était* Canton. De l'immense citadelle aux hautes murailles entrecoupées de seize portes, *émergeaient* les tours des monts-de-piété et les miradors des veilleurs de nuit. (*Les contemporains*, p. 33).

(38) Sur ces entrefaites *parut* Mister Leang. (*Ibid.*, p. 270).

Parmi les verbes à valeur de localisation, les verbes tels que *être, se trouver, figurer, gésir*, etc. exigent automatiquement la postposition du sujet, parce que la phrase française ne doit pas se terminer abruptement avec un verbe de ce type, celui-ci marque proprement la localisation et un sémantisme et un phonétisme très faible, d'où l'impossibilité de l'antéposition du sujet:

(39) ** Au commencement **la fumée est**

(40) a. Sur un lit de sable mêlé de mica aux reflets mordorés, gisaient **les pièces dont Leang le mécanicien s'était délesté**. (*Les contemporains*, p. 125).

b. ** Sur un lit de sable mêlé de mica aux reflets mordorés, **les pièces dont Leang le mécanicien s'était délesté gisaient**.

Nous venons d'expliquer quelques contraintes linguistiques relatives au constituant verbe spécialement dans les propositions principales. Dans certains contextes, les mêmes explications peuvent s'appliquer à des constructions de subordinées, comme par exemple avec des verbes intransitifs et des verbes à complément unique. Ces types de verbes s'emploient toujours plus fréquemment avec la postposition que d'autres types de verbes. Cependant, avec les subordinées, l'explication des facteurs déterminant la postposition s'avère plus délicate et plus compliquée. Cela revient à dire qu'examiner le paramètre du verbe, c'est en même temps prendre en considération la relation que celui-ci entretient avec d'autres éléments constitutifs de l'énoncé. Un fait bien connu et incontestable est que toute subordonnée étudiée est introduite par un relatif, qui occupe donc la place initiale. Reste à voir d'abord ses fonctions dans la phrase et par rapport au verbe.

⁷ Ici, nous parlons essentiellement de la postposition du sujet dans les propositions principales. Pour le sémantisme des verbes dans les subordinées, nous l'aborderons plus tard.

Ensuite, il faut considérer la structure de la subordonnée comme un facteur décisif de la postposition du sujet.

2.2.1.3. La relation du verbe avec le relatif

- Le relatif *Que* : celui-ci fonctionne dans la subordonnée comme attribut du sujet ou comme complément du verbe. Dans le cas où il est attribut, la postposition est obligatoire⁸. La copule *être* y joue donc un rôle de lien entre le sujet et son attribut:

(41) a. Mais ces vers aux sourdes résonances affolèrent davantage la petite bête **qu'***était* sa pensée. (*Les contemporains*, p. 276)

b. ** Mais ces vers aux sourdes résonances affolèrent davantage la petite bête **que** sa pensée *était*.

Dans ce type de postposition, l'antécédent est l'élément identifiant du sujet qui est mis en valeur par le verbe copule *être*, il participe donc totalement à la constitution du prédicat de la relative.

Quant au relatif *Que* complément du verbe, cette relation antécédent-prédicat s'observe selon le cas, c'est-à-dire que la postposition du sujet est compatible avec l'antéposition. Cependant, nous voyons que lorsque le verbe de la relative désigne l'appartenance, la possession et l'attribution, la tendance à la postposition semble très forte, parce que dans de tels cas, l'antécédent est vraiment intégré au prédicat:

⁸ Parmi les conjonctions d'affinité forte avec la postposition du sujet, nous pouvons citer les cas de *quel(s)*, *quelle(s)* pronoms interrogatifs dans les percontatives : *J'aurais voulu deviner quel était ce secret que ne portaient en eux les autres hommes.* (*Proust*, p. 140). En raison de la limite de cet article, nous laissons de côté les explications concernant ces constructions, pour la prochaine fois, espérons-nous.

(42) [...] je sais que vous parlez à peu près toutes les langues **que** possède votre assortiment de comédiens. (*Le Boujourn*, p. 27).

(43) Il repartit, satisfait de la tournure **qu'***avait prise* l'affaire. (*Les contemporains*, p. 120).

(44) [...] il avait, dit-il, pratiqué « le système **que** donnent les relations réciproques de l'homme et de son industrie par rapport au Cosmos ». (*Ibid.*, p. 158).

- Le relatif *Dont* : nous savons qu'en français, ce relatif s'emploie selon trois fonctions différentes : complément de nom, complément d'adjectif et complément de verbe. Il est communément admis qu'avec *dont* complément de nom, la postposition du sujet est totalement exclue:

(45) a. [...] composées de quelques villas que prolongeait un terrain de tennis et quelquefois un casino **dont** le drapeau claquait au vent fraîchissant [...]. (*Proust*, p. 30).

b. * [...] un casino **dont** claquait le drapeau au vent fraîchissant [...].

Dans des études de l'ordre des mots, on s'attache moins à l'examen des cas du relatif *dont* complément d'adjectif. Peut-être en français moderne, les constructions avec ce type de relatif n'attirent-elles pas beaucoup l'attention des locuteurs, surtout dans la langue parlée. S'agissant de la position du sujet, nous remarquons que le sujet est plutôt avant le verbe. Mais, la postposition du sujet n'est pas impossible:

(46) Les délégations rivalisaient d'amour et de charité, avec le plus grand sérieux **dont** seules étaient capables les grands acteurs qui celaient de façon impeccable leurs rires et leurs moqueries à l'égard de leurs

propres déclamations. (Le Boujoum, p. 412).

Le seul exemple de corpus étudié montre que la postposition du sujet n'est pas exclue mais très rare quand le relatif *dont* est complément d'adjectif. L'explication tient dans le fait que dans de telles constructions, le groupe verbal devient plus complexe avec la présence d'un attribut ; celui-ci fait corps avec le verbe *être* comme un bloc très solide. Ainsi, la postposition du sujet dans l'exemple (46) est due sans doute à sa longueur.

Enfin, à la différence de deux fonctions étudiées précédemment, *dont* complément de verbe est compatible avec deux positions. En effet, cette fois, le relatif ne joue pas le rôle décisif de la position du sujet, mais il n'est qu'un élément influant. Notons cependant que la postposition du sujet est très fréquente lorsque le verbe de la relative ne s'accompagne pas d'un autre complément. Nous reviendrons sur ce point dans la section qui suit. Ainsi, tout comme avec d'autres relatifs, la postposition du sujet dépend non seulement de la fonction syntaxique des relatifs mais encore de la structure syntaxique de la subordonnée.

2.2.1.4. La structure de la subordonnée

Nous voulons maintenant expliquer l'influence de la structure de la subordonnée sur la position du sujet. Cette analyse repose donc sur le verbe et les éléments qui l'entourent comme facteurs discursifs. En général, dans les subordonnées simples à trois éléments où le relatif est un complément de verbe ou bien un complément essentiel, la postposition est préférable:

(47) C'était un des élèves du bateau-école qu'avait vu Leang-ainé. (*Les contemporains*, p. 52).

(48) Plus tard, je découvris dans un coin du jardin un amas de cendres d'où émergeaient des morceaux de papier mal brûlé. (*Le Boujoum*, p. 218).

(49) Le bonhomme aux lunettes de soleil semble me dévisager, avec tout le mépris de quelqu'un à qui sont réservés ces services. (*Ibid.*, p. 268).

Dans les cas où le relatif est un complément circonstanciel, et où le sujet est court, la position du sujet semble indifférente:

(50) a. Mais il s'embrouillait toujours à partir de six, chiffre auquel s'arrête une poule. (*Les contemporains*, p. 146).

b. Mais il s'embrouillait toujours à partir de six, chiffre auquel une poule s'arrête.

Quand la relative est constituée de quatre éléments⁹ dont le quatrième est un complément de verbe, la postposition devient bien difficile, parce que la zone postverbale est maintenant occupée par celui-ci. Ainsi, un sujet ne peut pas s'insérer entre le verbe et le complément direct ou indirect, ou bien il est extrêmement difficile de le rejeter à la fin de l'énoncé:

(51) a. [...] on aurait dit un réservoir, une nasse où le pêcheur a entassé les éclatants poissons qu'il a pris. (*Proust*, 199).

b. * On aurait dit un réservoir, une nasse où a entassé le pêcheur les éclatants poissons qu'il a pris.

⁹ Nous ne mentionnons pas ici les cas où le quatrième est un pronom personnel inséré avant le verbe de la relative comme dans l'exemple (24).

c. * On aurait dit un réservoir, une nasse où a entassé les éclatants poissons qu'il a pris le pêcheur.

Toujours avec la relative à quatre éléments, mais quand le verbe est suivi d'un complément circonstanciel ou d'un adverbe, deux possibilités de position du sujet sont attestées, mais l'antéposition est plus naturelle. Notons toutefois que si le groupe sujet est long et que le relatif est un complément de verbe, sa postposition est privilégiée:

(52) a. Mais je ne pensais qu'à la petite bande, et l'incertain de l'heure où ces jeunes filles passeraient *sur la digue*, je n'osais pas m'éloigner. (Proust, p. 218).

b. ? Mais je ne pensais qu'à la petite bande, et l'incertain de l'heure où passeraient *sur la digue* ces jeunes filles [...].

c. ? [...] et l'incertain de l'heure où passeraient ces filles *sur la digue*.

(53) M. de Charlus ne laissait pas seulement paraître une finesse de sentiment que montrent *en effet rarement* les hommes. (*Ibid.*, p. 144).

A travers les exemples cités et étudiés, nous reconnaissons que plus la relative est complexe, plus le sujet tend à s'antéposer, notamment dans le contexte où dans la zone postverbale s'accumulent des compléments circonstanciels ou d'autres éléments discursifs. Il s'agit de relatives à plus de quatre éléments constitutifs comme la phrase tellement ample de Proust, où il n'y a pas question de parler de la postposition du sujet:

(54) Celle-ci (salle à manger) devenait comme un immense et merveilleux aquarium devant la paroi de verre duquel

la population ouvrière de Balbec, les pêcheurs et aussi les familles de petit bourgeois, invisible dans l'ombre, s'écrasaient *au vitrage pour apercevoir, lentement balancé dans des remous d'or, la vie luxueuse de ces gens, aussi extraordinaire pour les pauvres que celle de poissons et de mollusques étranges.* (Proust, p. 51).

2.2.2. La postposition du sujet et ses effets

Le français obéit, comme presque toutes les langues, à des règles grammaticales qui exigent des usagers natifs ou étrangers le respect de la chaîne écrite et parlée. C'est aussi dans cette perspective que l'ordre des mots a été étudié comme lié fondamentalement à la question de fonction, c'est-à-dire que la place des éléments devait se correspondre à leur fonction. La postposition du sujet, en raison de cela, a été considérée comme un phénomène extérieur de la grammaire. Pourtant, avec l'évolution de l'analyse linguistique, la grammaire connaît, elle aussi, des modifications et des variantes au sein de la phrase et du texte. Ainsi, on voit que ce ne sont pas seulement les fonctions syntaxiques qui entrent en jeu pour expliquer la position du sujet, mais aussi le but de l'énoncé, les effets esthétiques que le locuteur veut exercer volontairement sur l'interlocuteur, ou sur la cohésion, l'harmonie et l'équilibre du texte.

2.2.2.1. Constructions dramaturgiques

Au niveau esthétique, on peut observer dans les constructions de postposition du sujet une valeur descriptive et impressionniste originales qui permet de regarder la phrase comme une scène, d'où la construction dramaturgique. Le locuteur/ metteur en

scène conduit l'attention du lecteur/spectateur selon l'ordre perceptif où se déroule l'entrée ou la sortie du personnage. Ce sont surtout les cas des phrases de postposition absolue et des phrases introduites par un complément prépositionnel ou un adverbe:

- (55) L'arrivée du Prince étant annoncée, apparut aussitôt dans le salon *une dame vêtue de noir, d'une cinquantaine d'années environ, encore belle et fraîche pour son âge.* (*Le Boujoum*, p. 383).
- (56) Revint *Brogpa, la tête couronnée*, chassant à coup de fouet le barde trouble-fête, déposant sur ma couche le Livre des Morts tibétain. (*Ibid.*, p. 589).
- (57) Aux issues béant vers le ciel, apparaissaient et disparaissaient tour à tour, juchés en équilibre instable sur des objets ou en dégringolant, *des êtres défigurés par l'effroi ou par les plaies, la bouche hurlante, les yeux noyés de sang.* (*Perdre la demeure*, p. 254).

2.2.2.2. La postposition du sujet et ses valeurs stylistiques

Dans bien de cas, la postposition ne joue pas le rôle grammatical, mais elle se présente comme un facteur stylistique qui permet d'éviter des répétitions ou des rencontres, et de construire la phrase de manière plus équilibrée et plus harmonique. Ces valeurs peuvent être examinées aussi bien au niveau phonétique qu'au niveau syntaxique et sémantique. Soit les phrases suivantes:

- (57) Dans l'entrebâillement de son kimono bleu foncé, teinte neutre où *ressortait* la note claire de sa ceinture nouée en pouf, *luisait* le petit poignard dont, seules, se parent les dames de haut rang. (*Perdre la demeure*, p. 31).

- (58) Nous n'avons même pas taquiné le mousquet, ni l'arqebuse, armes blanches **dont** étaient dotés nos anciennes troupes, mais **dont**, par mépris, nos daimio déconseillaient l'usage. (*Ibid.*, p. 36).

- (59) *Tant d'efforts, de luttes* avaient creusé les profonds sillons dans lesquels se lisaient déjà *la fatigue et le déclin.* (*Le Domaine maudit*, p. 192).

Voyons que dans l'exemple (57), la construction de la phrase est très remarquable par la succession de trois postpositions, qui semblent non négligeables. En effet, si l'auteur avait gardé cette phrase dans l'ordre habituel, la rencontre des sons et des syllabes aurait entraîné une dissonance, et la structure de la phrase aurait été déséquilibrée. Voici l'ordre habituel de la phrase: ? *Dans l'entrebâillement de son kimono bleu foncé, teinte neutre où la note claire de sa ceinture nouée en pouf **ressortait**, **luisait** le petit poignard dont, seules, se parent les dames de haut rang/ ** Dans l'entrebâillement de son kimono bleu foncé, teinte neutre où la note claire de sa ceinture en pouf **ressortait**, le petit poignard dont, seules les dames de haut rang **se parent luisait**.*

Pour l'exemple (58), nous rencontrons la postposition du sujet dans la première relative introduite par *dont*; une telle construction est voulue dans l'intention d'éviter une répétition banale de la structure syntaxique, et elle produit un chiasme formel entre deux relatives.

Le chiasme se fait aussi au niveau sémantique comme dans l'exemple (59) où le sommet contrastif de sens est créé par les groupes sujets *Tant d'efforts, de luttes* et *la fatigue et le déclin*. Ce contraste dû à la postposition contribue alors à remarquer

nettement la double situation du personnage.

Pour ne pas conclure

Si nous nous sommes attachés si longuement à expliquer les facteurs déterminant ou influençant la postposition du sujet, c'est bien parce que les explications s'avèrent très délicates, elles doivent se baser sur différentes dimensions : syntaxique, sémantique, stylistique et pragmatique. Les quelques explications provenant de la description aident surtout les étudiants à saisir des règles de construction de la phrase. D'autre part, à travers ces remarques, ils pourraient, espérons-nous, rendre compte du rôle de l'ordre des mots en général et de la postposition en particulier dans la construction ainsi que dans l'analyse des textes. En effet, quand on analyse un texte quelconque et quand on s'intéresse à sa structure, on doit chercher à comprendre l'articulation des idées exprimées par l'ordre des mots. Du coup, on peut savoir en quoi une phrase dépend d'une autre, précédente ou suivante. D'une façon plus globale, les étudiants pourraient réfléchir sur la postposition du sujet comme modification de l'ordre canonique pour contribuer à établir, à assurer ou à renforcer la cohésion d'un texte.

Références bibliographiques

- ADAM (Jean-Michel), (1990) *Éléments de linguistique textuelle*, Mardaga.
- CARTER-THOMAS (Shirley), (2000) *La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*, L'Harmattan.
- CONDILLAC (Etienne Bonnot de), (1998) *Essai sur l'origine des connaissances humaines (1746)*, Editions ALIVE.
- FUCHS (Catherine) (éd.), (1997) *La place du sujet en français contemporain*, Duculot.
- GARDES-TAMINE (Joëlle) et PELLIZZA (Marie-Antoinette), (1998) *La construction du texte. De la grammaire au style*, Armand Colin.
- JONARE (Birgitta), (1976) *L'inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain*, Uppsala.
- LE GOFFIC (Pierre), (1993) *Grammaire de la phrase française*, Hachette.
- RIEGEL (Martin), PELLAT (Jean-Christophe) et RIOUL (René), (2004) *Grammaire méthodique du français*, Quadriga/PUF.
- PHAM (Van Quang), (2003) *L'ordre des mots en français. Étudié dans les textes littéraires de Marcel Proust*, Mémoire de DEA, Université de Toulouse II.
- SERRUS (Charles), (1933) *Parallélisme logico-grammatical*, Librairie Félix Alcan.
- SLAKTA (Denis), (1975) « L'ordre du texte », *Étude de linguistique appliquée*, 19, pp. 30-42.
- TELLIER (Christine), (2003) *Éléments de syntaxe du français*, Gaëtan morin.
- WALL (Kerstin), (1980) *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*, Uppsala. ☐

